



## L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL (AES) : PROFITE-T-ELLE DU SUD GLOBAL ?

Interview de Dr. Yves Ekoué AMAÏZO  
Directeur Afrocentricity Think Tank  
Diffusion 9 avril 2025  
[yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

Nom du Journaliste: Mme Samantha Ramsamy (SR), Journaliste indépendante

**Média : MULTIPOLAIRE sur Global Africa Telesud**

**Emission Débat sur l'Afrique**

Vendredi 28 mars 2025 diffusée le 9 avril 2025.

Nom des invités à l'émission :

- M. Tahar HANI, journaliste France 24
- M. Alseny THIAM, chercheur à l'Institut de Prospective et Sécurité en Europe (IPSE)
- M. Adama GUEYE, journaliste et consultant sénégalais, ex-directeur de la Communication de la CEDEAO.
- Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, économiste et Directeur général de l'Afrocentricity Think Tank, basé en Autriche.

**Ecouter le débat sur :**

- [https://youtu.be/Teo0\\_2WpjbC?si=JU5-IXGsBJ8YHkG](https://youtu.be/Teo0_2WpjbC?si=JU5-IXGsBJ8YHkG) et
- [https://www.youtube.com/watch?v=Teo0\\_2WpjbC](https://www.youtube.com/watch?v=Teo0_2WpjbC)

**Durée de l'émission :** 32 mn 15 secondes.

**Lien direct Vidéo :** Multipolaire sur Global Africa Telesud

Mise en ligne Afrocentricity Think Tank, 9 avril 2025.

**Objet / Résumé :** Avec ses invités, Samantha Ramsamy, dans son émission Multipolaire, analyse les conséquences économiques du positionnement des trois pays formant l'Alliance des Etats du Sahel, à savoir le Burkina-Faso, le Mali et le Niger. Ces pays proposent des alternatives sécuritaires, politiques, économiques et sociales qui reposent sur une diversification de leurs partenaires, passant du Nord global imposé, à celui du Sud global choisi. Le Sud global, qui regroupe les pays émergents et les pays en développement ont des réalités économiques et politiques diverses. Mais, ces pays sont au cœur des dynamiques de développement et d'influence mondiale. L'AES a-t-elle fait un choix stratégique en alignant ses décisions sur l'objectif ultime d'organiser un retour de souveraineté individuelle et collective ?

L'AES peut profiter du Sud global en offrant l'accès aux ressources naturelles à des prix plus intéressants, bénéficier des marchés émergents en s'offrant de nouvelles opportunités économiques et partenariales. Ce changement devrait contribuer à une diversification des marchés qui pourraient alors bénéficier d'une main d'œuvre à moindre coût pour une production en Afrique rentable. En définitive, c'est bien d'une nouvelle forme d'influence géopolitique dont les pays de l'AES va bénéficier en cherchant à renforcer leurs relations avec le Sud global. La sécurité, la défense, les échanges, le commerce, et la diplomatie sont les premiers « secteurs » d'action, ce pour des raisons stratégiques.

En filigrane, c'est bien la brouille avec les autorités françaises, et plus largement l'Union européenne et le monde occidental qui conduit à choisir de concentrer les premiers pas vers la souveraineté dans la direction des pays du BRICS Plus élargis. Comment tout cela peut évoluer ? Est-ce que tout ceci peut apparaître comme un frein à la souveraineté économique des pays de l'AES ? Quels sont finalement les véritables perdants ? Des nombreuses autres questions trouvent des pistes de réponses dans l'interview et dans le débat sur le sujet.



\*\*\*\*\*

**Questionnaire proposé à Dr. Yves Ekoué AMAÏZO (YEA) par Samantha Ramsamy (SR)**

Dr Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur Afrocentricity Think Tank

-----

**1. SR. L'AES et le Sud-global ?**

**YEA.** Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont décidé le 16 septembre 2023 de la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) devenue confédération lors de son premier sommet en juillet 2024. Cette nouvelle entité sous-régionale ne plaît pas à certains, à commencer par la Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale (CEDEAO).

La coopération entre les pays du Sahel est une conséquence de l'impossible coopération au sein de la CEDEAO. Il y a donc au sein de l'AES une volonté partagée de surmonter les défis communs par des moyens communs. Il s'agit de mettre fin aux faiblesses individuelles des Etats-Nations dont les frontières sont héritées de la colonisation, ce qui a d'abord pour objet de neutraliser les synergies au sein des espaces communautaires. L'unification des efforts, donc des coûts et des dépenses, est un avantage pour cet espace militaire, économique et culturel regroupant trois pays.

Les trois dirigeants sont arrivés au pouvoir par des coups d'Etat sans effusion de sang. Il y a donc une priorité à réussir et à retrouver une véritable souveraineté et une dignité nationale. Or ces points apparaissent souvent comme négligeables pour les pays occidentaux ou leurs représentants en Afrique, lesquels pensaient avoir un « contrôle » militaire, économique et culturel sur ces trois pays.

L'indépendance financière et militaire devient un objectif prioritaire à atteindre, ce qui peut avoir des conséquences sur les libertés fondamentales des citoyens et la démocratie représentative comme mode de désignation des dirigeants.

En plus de l'aspect sécuritaire, l'AES contribue à faciliter la coopération dans plusieurs secteurs :

- la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- la volonté de pouvoir gérer leur monnaie et leur système économique et financier ;
- le besoin de sortir d'une tutelle culturelle et monétaire et des financements extérieurs ;
- la diversification des partenaires dans le cadre de la coopération Sud-Sud notamment les BRICS Plus élargis ; et enfin
- le renforcement de leur souveraineté.

Avec la volonté d'afficher, l'AES veut s'offrir plus d'efficacité par des stratégies et politiques économiques coordonnées tout en promouvant le commerce intra-AES, sans oublier l'échange avec les pays riverains tout en attirant des investissements internationaux s'inscrivant dans les grandes lignes politiques de respect de la souveraineté de ces trois pays.

**2. SR. Chacun sait que les pays membres, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, disposent de ressources convoitées par beaucoup, notamment par l'Europe. Cependant, leur orientation anti-occidentale influence la manière dont ces ressources sont exploitées. Qu'en pensez-vous ?**

**YEA.** L'exploitation par les pays occidentaux dans les pays comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso est décriée. Il n'est plus possible d'exploiter les ressources naturelles et continuer à laisser les peuples de ces pays dans la misère, dans la pauvreté et dans un système du « quémandage systématique »...

Il y a donc clairement :

- un rejet des relations archaïques et asymétriques. Pour cela, il faut que ces pays africains s'émancipent de ces relations historiques de « vol institutionnalisé » avec les grandes puissances occidentales, et ne pas répéter cela avec d'autres puissances comme la Chine ou la Russie. Le déséquilibre et l'exploitation doivent être dénoncés et corrigés.
- Une diversification du partenariat postcolonial pour se tourner vers des partenaires non occidentaux, comme la Chine et la Russie, et tenter d'établir des relations sur le respect de la souveraineté.

Donc, c'est vrai qu'il faut prendre conscience que c'est l'Europe qui dépend fortement de ces pays pour des ressources comme l'or, l'uranium et le lithium. Or, si cet approvisionnement est menacé, c'est par ricochets une « limitation » de la croissance économique en Europe. Cette faiblesse n'est justement jamais utilisée par



les dirigeants africains. Il faut donc apprendre à réorienter les flux économiques pour que la création de valeurs demeure en Afrique et ne soit pas accaparée par des dirigeants indélébiles.

Or, le nouveau système qui semble apparaître dans l'AES est que les dirigeants militaires de ces pays privilégient les accords bilatéraux avec des partenaires non occidentaux, souvent en échange de soutien politique ou militaire. Les populations ne voient cependant pas encore de résultats concrets du fait même de l'opacité dans la capacité à rendre des comptes aux populations et à laisser les journalistes et les institutions indépendantes confirmer ou pas les progrès réalisés.

L'Union européenne devra redéfinir sa relation avec l'Afrique en général, les pays de l'AES en particulier, ou alors trouver des alternatives pour ses besoins en ressources provenant de ces trois pays. La réalité est que le fait de ne plus s'approvisionner dans ces pays pourrait ralentir la transition énergétique en Europe.

Pour les pays de l'AES, il y a là une véritable opportunité pour mieux contrôler leurs ressources et en tirer des bénéfices plus équitables. Attention, que la répartition et le ruissellement vers les populations deviennent une réalité dans le court et long-terme.

### **3. SR. Quels sont les principaux projets de l'AES qui mettent en valeur leur soutien à l'intégration régionale en Afrique ?**

**YEA.** En 2025, on peut mentionner que l'Alliance des États du Sahel (AES) a en chantier plusieurs projets ambitieux pour renforcer la coopération régionale et promouvoir le développement. Au moins cinq initiatives peuvent être citées, même s'il y a peu de communication officielle sur ces projets :

1. monnaie commune : Les pays membres travaillent à la création d'une monnaie commune pour réduire leur dépendance au franc CFA et renforcer leur souveraineté économique.
2. interconnexion électrique : Un projet visant à améliorer l'accès à l'énergie dans la région grâce à des infrastructures électriques interconnectées.
3. compagnie aérienne régionale : La création d'une compagnie aérienne régionale pour faciliter les déplacements et stimuler le commerce intra-régional.
4. développement des infrastructures : Des investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires pour améliorer la connectivité et soutenir le développement économique.
5. sécurité et défense : Un plan d'action commun pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité dans les pays membres.

### **4. SR. Où en est le projet de monnaie commune au sein de l'AES ?**

**YEA.** En l'absence de communication régulière officielle, il est difficile de donner plus de détails. Mais le projet de monnaie commune de l'Alliance des États du Sahel (AES) est en construction et vise à renforcer l'indépendance économique des trois pays : Burkina Faso, Mali et Niger. On peut simplifier en distinguant entre les objectifs, les défis et les avantages.

Les trois objectifs principaux sont :

1. la réduction de la dépendance au franc CFA, un vestige du contrôle de la France sur l'économie des pays de la zone franc ;
2. le renforcement de l'intégration économique régionale et la réduction des coûts de transaction entre les pays membres ;
3. la volonté d'attirer des nouveaux investissements étrangers grâce à un système monétaire qui pourrait retrouver une certaine indépendance de la France ;

Les trois défis à relever pour atteindre ces objectifs sont :

1. l'harmonisation des politiques économiques et budgétaires des pays de l'AES en accumulant l'or dans leur propre banque centrale afin de garantir la stabilité d'une future nouvelle monnaie ;
2. la mise en place d'institutions solides pour gérer cette monnaie, comme une banque centrale régionale de l'AES, à laquelle d'autres ne tarderont pas à se joindre, coupant l'herbe sous les pieds de la vraie fausse nouvelle monnaie dite « Eco » de l'UEMOA, qui n'est qu'un changement du nom Franc CFA pour l'ECO. Il est difficile aujourd'hui de parler encore d'« Eco » de la CEDEAO compte tenu de la sortie des trois pays de l'AES ; enfin



3. l'urgence de surmonter par des partenariats ciblés, les tensions géopolitiques, le terrorisme importé et les sanctions internationales qui pourraient freiner la réussite de l'AES.

Les trois avantages que les pays de l'AES pourraient en tirer sont :

- 1) le renforcement de la souveraineté militaire et économique des pays membres, individuellement et collectivement ;
- 2) l'augmentation du commerce intra-AES et intra-régional afin de réduire la dépendance envers les partenaires extérieurs ; et enfin
- 3) le repositionnement des pays de l'AES comme un acteur régional et des acteurs nationaux de plus en plus influents dans le monde, surtout leur capacité à renforcer les BRICS+ élargis.

Tous ces projets sont en phase de mise en œuvre et vont représenter des étapes importantes dans la quête d'autonomie et de coopération régionale des pays de l'AES. La réalité est que cela va servir de modèle alternatif à une partie des dirigeants africains amortis, endormis, manquant d'initiatives et d'audace.

**5. SR. Est-ce que ce projet de monnaie commune pourrait affecter les relations économiques dans la région ?**

**YEA.** Oui absolument ! Le projet de monnaie commune de l'AES pourrait transformer les relations économiques dans la région de plusieurs façons :

1. en renforçant l'intégration régionale et en facilitant les échanges commerciaux entre les pays membres, la monnaie commune réduirait les coûts de transaction et les fluctuations monétaires, favorisant ainsi une coopération économique plus étroite ;
2. en augmentant l'indépendance économique surtout en offrant la possibilité effective de se détacher du franc CFA dont la convertibilité dépend du trésor français. De fait, les pays de l'AES gagneraient en souveraineté monétaire, ce qui pourrait renforcer leur position dans les négociations économiques avec d'autres blocs régionaux et internationaux et surtout ne plus avoir le contrôle indirect de la France sur ce qui doit faire l'objet d'une convertibilité en Euro ou pas, notamment par le biais de la Banque centrale des Etats de l'Afrique Occidentale (BCEAO).
3. en favorisant l'attractivité de nouveaux investisseurs nationaux comme étrangers, si un environnement économique plus prévisible et harmonisé est offert et que l'arbitraire dans les décisions est réduit ou peut faire l'objet de vérification ou contrôle par des institutions juridiques indépendantes ;
4. en réorganisant les relations avec les pays voisins, notamment ceux de la CEDEAO, qui pourraient être incités à renforcer leurs relations économiques avec l'AES pour accéder à ce « nouveau » marché régional. Encore faut-il faire l'étude de l'équilibre de la balance commerciale et de la balance des paiements entre l'AES et la CEDEAO pour que la coopération évolue sur des bases de complémentarité ; enfin,
5. en stimulant le commerce intra-régional par l'élimination des barrières tarifaires, monétaires et fiscales au sein de l'AES en attendant une contagion au niveau de la CEDEAO et même de l'Afrique avec la zone de libre-échange africaine dite la ZLECAF. Une monnaie commune à l'AES ne peut que servir d'effet de levier pour une accélération des échanges de biens, de services, du capital et des expertises humaines entre les pays membres, renforçant ainsi leur interdépendance économique.

Mais attention, la réussite de ce projet dépendra de la coordination des politiques économiques et de la mise en place d'institutions solides et indépendantes pour gérer cette monnaie. Autrement dit, il n'y a pas de place pour la corruption, étant entendu que le principe de rendre des comptes régulièrement aux populations doit être inscrit dans les Constitutions respectives.

**7. SR. Qui a intérêt à faire échouer le projet de création d'une monnaie de l'AES ?**

**YEA.** Le projet de monnaie commune de l'AES pourrait rencontrer des oppositions de plusieurs acteurs :

- 7.1 Les puissances étrangères notamment les pays occidentaux pourraient percevoir ce projet comme une menace à leur influence économique et géopolitique dans la région, notamment en raison de la rupture avec le franc CFA. Personne ne doit douter de la capacité de nuisance de ces pays.

- 7.2 Les institutions financières internationales travaillant pour les intérêts des entreprises multinationales occidentales : des organisations comme le FMI ou la Banque mondiale pourraient exprimer des réserves, craignant des déséquilibres économiques ou une instabilité monétaire. Il ne faudrait d'ailleurs pas que le Groupe de la Banque africaine de développement se comporte en courroie de transmission des institutions de Bretton-Woods ;
- 7.3 Certains pays voisins notamment parmi les États de la CEDEAO pourraient voir ce projet comme une concurrence ou une fragmentation de l'intégration régionale et là aussi, s'aligner sur la position des puissances étrangères à l'Afrique.

**8. SR. Plus largement, qui a intérêt à faire échouer le projet de reconquête de la souveraineté de l'AES ?**

**YEA.** Si l'on doit préciser, plusieurs puissances étrangères s'opposent à l'Alliance des États du Sahel (AES) pour des raisons géopolitiques et économiques. En effet, les pays de l'AES ont servi de « vache à lait » dans le domaine de la fourniture de matières premières à vil prix. On ne peut pas ne pas citer au moins deux pays, à savoir la France et les États-Unis.

- 8.1 La France : historiquement influents dans la sous-région, les dirigeants français, avec un prisme de la françafrrique et de la postcolonie, perçoivent encore l'AES comme une menace à sa domination dans « son » précarré africain. Le retrait des pays membres de l'AES du franc CFA et leur orientation vers d'autres partenaires, comme la Russie, affaiblissent l'influence française dans le Sahel. Mais, il faudrait un sursaut des dirigeants français, surtout que les dirigeants français ont systématiquement refusé de soutenir des oppositions africaines qui optaient pour la souveraineté pleine et entière pour leur pays.
- 8.2 États-Unis : Bien que moins directement impliqués, les États-Unis pourraient voir l'AES comme un obstacle à leurs intérêts stratégiques, notamment dans l'accès aux ressources naturelles, sauf que cela pourra faire l'objet de « deal bilatéral » à la Donald Trump. Mais la lutte contre le terrorisme pourrait s'arrêter si l'on ne retrouvait pas des fournitures d'équipements et de renseignements non pas aux dirigeants de l'AES, mais à des pays qui n'ont pas encore fait preuves de soutien à l'AES, ou pire à des groupuscules terroristes, quel que soit le nom de ces groupes de terroristes, mafieux et souvent en dissidence les uns avec les autres pour accaparer des matières premières pour le compte de pays étrangers... il s'agit de véritables mercenaires des temps modernes ;
- 8.3 Les autres puissances occidentales notamment européennes, dépendant des ressources du Sahel, pourraient s'inquiéter de la montée en puissance de l'AES et de son éloignement des partenariats traditionnels et asymétriques.

Ces oppositions reflètent des tensions géopolitiques plus larges, où l'AES cherche à renforcer sa souveraineté face à des acteurs extérieurs en diversifiant ses partenaires et en s'inscrivant dans l'alliance des BRICS Plus élargis. Or, il faut avoir en face une équipe compétente pour répondre rapidement aussi aux demandes des BRICS qui au départ étaient conçus plus comme une alliance entre pays émergents et moins une alliance avec les pays pauvres à capacité d'influence faible.

Toutefois, l'impératif de l'accès aux matières premières des pays de l'AES pourrait avoir un effet pervers et faire que la diversification peut ne pas profiter aux populations de ces pays. Or le musèlement des oppositions et des journalistes ne permet pas actuellement de voir comment les régimes militaires vont s'adapter à la contestation de ceux qui se sont vus privés de liberté de s'exprimer, ce en dehors du respect des procédures judiciaires en vigueur.

**9. SR. Est-ce que le Togo, qui a demandé unilatéralement à rejoindre l'AES, a été accepté au sein de l'AES comme un nouveau pays membre de l'AES ?**

**YEA.** Le Togo n'est pas membre de l'AES, mais des discussions seraient en cours selon le ministre togolais des Affaires étrangères. Sauf que le Président de la République togolaise n'a officiellement indiqué aucun intérêt du Togo à rejoindre l'AES. Autrement dit, sans une demande formelle du Togo par les voies usuelles de la diplomatie transparente, les pays de l'AES ne peuvent répondre.



Les avantages économiques et logistiques, notamment un accès à la mer pour les pays enclavés de l'AES pourraient ne plus suffire, notamment suite à l'initiative du nouveau Président du Ghana, M. Mahamat qui souhaite que la CEDEAO reconnaisse l'AES comme une entité régionale à part entière et non entièrement à part.

L'adhésion du Togo n'est pas confirmée puisque personne du côté de l'AES n'a invité le Togo, ni n'a entièrement confiance en le Togo lequel demeure un agent actif pour les pays de l'OTAN, ce qui peut poser un problème de fond pour l'AES qui s'est singulièrement rangé du côté des BRICS Plus élargis et du Sud global.

**10. SR. Est-ce que le Togo aligné sur l'OTAN et la France peut-elle être considéré comme un « traître » pour et par les dirigeants de l'AES, comme le prétendent des informations persistantes dans les réseaux sociaux ?**

**YEA.** Le Togo est historiquement aligné sur l'OTAN et sur la France. Même si depuis 2024, le Togo tente vainement de se diversifier en soutenant l'AES et se proposant d'aller les rejoindre. Mais cela pourrait être considéré de part et d'autre, comme une trahison notamment :

10.1 du côté des pays occidentaux et de la CEDEAO, elle-même considérée par les populations comme alignée sur les intérêts occidentaux ; et

10.2 du côté des pays de l'AES, ce qui pourrait être perçu comme une trahison par certains acteurs occidentaux. Cependant, pour les dirigeants de l'AES, cette démarche pourrait être vue comme une opportunité plutôt qu'une menace.

L'adhésion du Togo offrirait un accès maritime crucial aux pays enclavés de l'AES, renforçant leur souveraineté économique et leur capacité à diversifier leurs partenariats, sauf que cela pourrait être un piège pour l'AES qui deviendrait dépendant du Togo, en cas de changement d'alliances.

Si le Togo, lequel se méfie des « lâchages » occidentaux de chefs d'Etat, cherche à bénéficier d'une coopération militaire et économique accrue avec les membres de l'AES et former une alliance avec eux d'un régime arrivé au pouvoir avec un coup d'Etat militaire sanglant en 2005 et renouvelé grâce à des coups d'Etat constitutionnels, il n'est pas sûr que l'approche des coûts d'Etats sans violence proposée par l'AES soit compatible avec l'approche togolaise.

La résultante de tout ce remue-ménage pourrait se traduire par une volonté des pays occidentaux partenaires du Togo d'influencer un changement de régime afin de préserver leur intérêt. Or, les peuples togolais pourraient ne pas l'entendre de la même oreille, surtout qu'une association CVU-TOGO-DIASPORA (Collectif pour la Vérité des Urnes-Togo-Diaspora) a déposé une plainte auprès de la Cour de Justice de la CEDEAO pour mettre en cause la légalité et la constitutionnalité de l'accession au pouvoir de Faure Gnassingbé, l'actuel Président du Togo sous la 4<sup>e</sup> République et futur Président du Conseil de la 5<sup>e</sup> République au Togo, soit une technique pour conserver le pouvoir sans vote populaire ad aeternam. Ce changement constitutionnel unilatéral est contesté de manière véhémente par les populations, mais ces dernières sont privées du droit de s'exprimer librement par des militaires qui n'ont pas les mêmes valeurs que ceux du Burkina-Faso, du Mali, et du Niger.

**11. SR. Sur le cas du Niger et la société française Orano qui exploitait l'uranium dans des conditions inéquitables, est-ce que l'Etat nigérien a gagné dans la longue coopération partenariale entre la société française Orano et le Niger ?**

**YEA.** La situation est complexe. La coopération entre Orano et le Niger dans le secteur de l'uranium a largement évolué et donné lieu à de vifs contentieux qui rendent toute évaluation « définitive » délicate. Ce qui est sûr, est que le Niger ne peut plus accepter le partage inégal des richesses de son sous-sol par des sociétés étrangères.

Le Niger a clairement affirmé sa volonté de renforcer sa souveraineté sur une ressource stratégique. Des mesures telles que le retrait de certains droits d'exploitation et la mise en œuvre de conditions plus strictes dans la gestion de la SOMAÏR (l'entreprise minière d'uranium dans laquelle Orano détenait historiquement une position dominante) témoignent d'un effort du gouvernement nigérien pour renégocier un partenariat qu'il jugeait déséquilibré. Orano déclare avoir perdu le contrôle de la SOMAÏR. Ces actions peuvent être



considérées comme des avancées vers la souveraineté car la forme de coopération imposée a longtemps et largement profité à l'entreprise française au détriment de l'État nigérien et de ses populations.

Aujourd'hui, ils sont nombreux ceux des travailleurs de cette société française qui souffrent des maladies issues des radiations et des pollutions liées à la radioactivité, quant ils ne sont pas morts ou abandonnés par tous. Or, si Orano commençait par créer un fond pour soutenir ce personnel abandonné et malade, ce serait un pas dans la bonne direction.

Or, le 4 mai 2023, un accord global de partenariat a été signé entre la société Orano et l'État nigérien pour renforcer la coopération entre les deux parties. Il s'agit :

- d'un investissement de 85 millions d'euros pour exploiter le gisement d'Imouraren. Orano a eu l'autorisation de poursuivre ses recherches pour démontrer la faisabilité de la méthode dite « ISR (In-Situ Recovery) » ;
- de la prolongation de l'exploitation de la mine de SOMAÏR jusqu'en 2040 ; ce point reste à confirmer ;
- le réaménagement de COMINAK, une ancienne mine d'uranium ;
- un engagement sociétal avec près de 40 millions d'euros qui devront être affectés à l'éducation, la formation et le développement économique.

Pourtant à la date du 9 avril 2025, il semble que l'on soit de nouveau dans une impasse juridique et économique. Orano a d'ores et déjà lancé des procédures d'arbitrage pour contester les mesures qui ressemblent à des « nationalisations ».

L'argument avancé est que l'intervention du gouvernement nigérien porte atteinte à ses droits et à la viabilité économique de la SOMAÏR. Alors, il est question de respecter les engagements contractuels pris par le passé avec les gouvernements précédents.

Or, si les dirigeants de la France comprennent qu'il faut changer de logiciel en renégociant les modalités de la coopération avec le Niger et en acceptant une meilleure répartition des retombées économiques, il faut croire que des avancées pourront rapidement se traduire par une reprise de la coopération, surtout si les bénéfices substantiels tirés de l'exploitation de l'uranium profitent aux populations. Mais rien n'interdit le gouvernement actuel d'ouvrir un fond spécial pour soigner le personnel malade des radiations et des populations laissées pour compte.

En résumé, le Niger a renforcé sa position souveraine en reprenant le contrôle sur certains aspects de l'exploitation de l'uranium. Mais la capacité de nuisance de l'entreprise française s'estimant lésée et de l'Etat qui le soutient sous d'autres formes, ne doit pas être négligée par les autorités du Niger, encore moins ceux de l'AES.

## **12. SR. Votre mot de fin sur les chances des pays de l'AES à s'en sortir et à servir d'alternatives pour d'autres pays africains ?**

**YEA.** Les pays de l'AES peuvent s'en sortir et servir d'alternatives pour d'autres pays africains, mais cela va dépendre de la capacité des militaires à ne pas marginaliser les « civils » et surtout l'intelligence présente au sein de la société civile et la Diaspora.

Les chances de réussite reposent sur la capacité :

- 12.1 à se concentrer sur les ressources naturelles abondantes : comme l'or, l'uranium et le lithium, qui doivent être exploitées et surtout servir à l'industrialisation, notamment l'instauration de la première chaîne de valeurs dans le pays, créant ainsi de l'emploi immédiatement ;
- 12.2 à diversifier leurs partenariats, notamment avec les pays des BRICS+ élargis dont notamment la Chine et la Russie, afin de consolider leur indépendance économique et neutraliser la capacité de nuisance venant de l'extérieur ;
- 12.3 à réorganiser une solidarité régionale et africaine afin de penser la mutualisation des efforts pour surmonter les défis communs, comme la sécurité, la monnaie, l'économie et le développement aussi avec d'autres pays africains ;
- 12.4 à accepter la liberté d'expression et la critique constructive en stoppant l'arbitraire afin d'éviter des tensions internes, de nouvelles instabilités politiques et des coups d'Etat, sans compter les incursions des terroristes et mercenaires mafieux ;



12.5 à mettre de la transparence pour que les recettes tirées des matières premières vendues ou transformées puissent rapidement servir à la construction d'infrastructures de bien-être et de communication et de logistique pour les populations ;

12.6 à redonner du crédit aux institutions indépendantes du pouvoir central pour faciliter le retour à la vérité des urnes et à la démocratie ;

12.7 à s'organiser pour éviter les sanctions officielles ou officieuses des pays occidentaux.

Si ces conditions sont remplies, l'AES pourrait, non seulement profiter de la coopération avec le « *sud global* », mais voir le « *nord global* » retrouver les voies d'une coopération équitable avec l'AES.

Je vous remercie. YEA.

29 mars 2025. Mise en ligne le 9 avril 2025.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, interviewé par Samantha Ramsamy, Journaliste.

© Afrocentricity Think Tank